

Décision

Générale

colonial

Décision n° 66-422-1932 Allocation.

n° 66-422-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

25 janvier 1932

Numéro JO

n° 422 du 31/01/1932

Date du numéro

31 janvier 1932

TEXTE INTÉGRAL

une allocation de 300 francs est accordée, à titre de secours, à chacune des veuves de gardes méharistes tués en service commande dont les noms suivant : Deigh Abdi, femme du garde Mohamed Haïd ; Ahado, femme du garde Guellé Mead ; Fatma Kaïn, femme du garde Galilé Omar samah.